

Notes séance de la Commission d'établissement de Villamont

Jeudi 17 mars 2016, de 20 h 00 à 21 h 30

Collège de St.-Roch, rue St.-Roch 7 à Lausanne

Parents :	Mmes C. Kibora-Follonier, F. Cherbuin, C. Henzeli MM. O. Crochat, G. Delannoy, D. Orel
Professionnels :	Mmes G. Henry, Anne Winterhalter, MM. G. Yersin, Ph. Nicollier (directeur)
Autorités politiques :	Mme M. Velasco
Organisations :	Mmes J. Overney, O. Schneider, A.-F. Decollogny, M. J. Luthi,
Excusés/absents :	Mmes F. Borel, M.-C. Maurer, M. B. Padrun

1. Adoption du PV du 21 janvier

Le PV est adopté avec les modifications suivantes : M. J.-M Gerber fait partie du quart «organisations» dans la liste des présences. Point 3, portes-ouvertes dans le bâtiment de Villamont et à rajouter «et dans celui de Saint-Roch».

2. Points ouverts – suivi

- Sécurité piétons Villamont

Mme Velasco n'a obtenu aucune réponse des autorités ; avant le changement de législature, il n'y a rien à espérer. Mme Decollogny propose de déposer une interpellation si l'on veut un résultat.

Un aménagement minimal peut être fait. Elle se réfère au document de 2014 « Sécurité aux abords des écoles »

- Cour Sud Saint-Roch

M. Nicollier annonce qu'il y aura des bancs et des tables, 2 tables fixes de ping-pong (pas de panier de basket). L'amphithéâtre sera refait en bois, avec prises électriques pour d'éventuels événements en plein air, le couvert sera également refait. La fin des travaux est prévue pour début septembre avec un peu de retard mais une bonne situation financière.

- Inauguration de la Placette

Mme Decollogny donne la date du 28 mai à retenir pour l'inauguration de cette place. Elle appelle à la participation des élèves (décoration par ex.) ; la demande a déjà été relayée par Mme Borel auprès des élèves sans réponse pour l'instant. Mme Decollogny pose la question d'une inauguration pour les nouvelles salles de gym, ce serait une occasion de contact avec les habitants du quartier. Pour M. Nicollier, si cette inauguration a lieu, ce serait quelque chose de simple.

- Café-parents

Mme Kibora n'a pas réussi à contacter les responsables. M. Corchat se charge de contacter le président du CET du Belvédère.



- Soirée présentation des métiers au Bergières

Voir synthèse de M. Orel. Le montant de 150.- environ a déjà été payé, mais il semble que la même somme devra encore être remboursée pour couvrir les frais de cette soirée.

Ce budget ne pourrait-il pas être couvert par d'autres sources ? M. Nicollier propose de demander à la direction des écoles. Pour diminuer les frais et valoriser le travail fourni, le groupe de travail demandera au CET de C.-F- Ramuz ou du Belvédère s'ils auraient envie de se joindre à nous.

Les élèves comme les membres présents ont apprécié la participation des apprentis, plus « porteurs » que les adultes. Certains membres pensent que la présence d'enseignants de VG serait utile, certains élèves par contre apprécient que les « profs » ne soient pas là.

La présence de la direction (M. Nicollier, Mme Borel) est jugée importante.

Beaucoup d'évènements sont déjà organisés dans ce domaine : Salon des métiers à Beaulieu, approche du monde professionnel (AMP) en classe, stages, informations aux parents de 11^{ème}.

Attention aux messages négatifs que véhiculent certains enseignants quant à la valeur d'un apprentissage en comparaison d'études.

La participation du CET est reconduite pour 2017 avec pour organisateurs Mme Henzelin, MM. Orel et Luthi.

- Soirée des parents

Pas encore d'orateur trouvé pour la soirée du 17 novembre 2016. Par contre, l'oratrice pour 2017 est trouvée : Mme Claire Balleys (messages des ados à travers les médias)

- Lien Google obsolète.

Il semble ne plus exister.

- Portes-ouvertes à Villamont et Saint-Roch

Elles ont lieu le mercredi 20 avril de 16 h à 19 h dans les 2 bâtiments. Un papillon sera distribué à la rentrée des vacances. Mme Overney doit confirmer sa présence pour un coup de main à Saint-Roch. Côté Villamont, s'ils ont besoin d'aide du CET, ils le contacteront directement.

3. Nouveaux points

Dans les bâtiments de Villamont et Saint Roch

- Il y a eu nomination de M. Joel Luthi comme représentant du quart associatif au Conseil des établissements (en remplacement de M.Gerber)

- Démissions/changements

Mme Borel et M. Padrun ont donné leur démission pour le mois de juin.

Une élection pour les remplacer aura lieu lors de la conférence des maîtres du 19 avril, et le représentant du quart professionnel auprès du Conseil des Etablissements (pour remplacer Mme Borel) sera aussi désigné à cette occasion. Pour info : prochaine séance du Conseil le 12 mai.

Le quart associatif sera représenté au Conseil des Etablissements par M. Luthi qui remplace donc M. Gerber (ayant quitté la CET, et remplacé par Mme Schneider).

- Tournoi ping-pong à Villamont

Demande de participation aux 3 prix offerts 1 bon Ochsner de 50,- / 1 bon de 30,- / 2 raquettes de ping-pong. Ce sont les prix qui ont été donnés lors de la 1^{ère} édition.

Pourquoi ne pas trouver un sponsor ? M.Crochat se renseigne pour savoir ce qui a été fait avant. La commission accepte d'offrir ces prix si rien d'autre n'est trouvé.

4. Retour des Comité des délégués

- Pas de bal cette année. A Saint-Roch, une fête de fin d'année scolaire est prévue. Ce sera sous forme de «thé dansant». L'idée est d'apprendre et pratiquer diverses danses.

Mme Schneider se propose d'être en contact avec Mme Winterhalter car elle connaît bien le milieu de la danse.

- Selon les vœux de la municipalité, un sondage va être lancé auprès des délégués concernant les déprédations (comment les éviter et quelles sanctions adopter ?).



5. Divers

- M. Yersin soulève le problème de l'équipement informatique de Lausanne en général et de la connexion Wifi du bâtiment de Saint-Roch en particulier. Les murs sont trop épais et les bornes pas assez puissantes. Impossibilité de respecter les directives du PER si on ne peut pas travailler sur internet. Faut-il déposer une interpellation à la Municipalité pour que Lausanne investisse dans son parc informatique? M. Nicollier indique que les infrastructures et l'équipement des bâtiments (bornes Wifi par ex.) sont à la charge de la commune et que le matériel pédagogique (beamer, ordinateur) est à la charge du canton ; d'où le renvoi des dépenses. Le réseau lausannois est très chargé, des normes de sécurité sont à respecter en ce qui concerne les ondes. D'autre part, Lausanne n'a pas le budget pour investir autant que certaines communes plus riches. Mme Decollogny posera la question au chef de service concerné.

- Mme Decollogny signale l'inauguration du quartier de Saint-Roch réaménagé qui aura lieu fin août.

- M. Luthi nous informe du vide-grenier de L'Appart à la Place de Milan le 4 juin 2016

Agenda

- Prochaine séance jeudi 16 juin à **19 h 00** à Villamont. Repas canadien (doodle sera lancé par M. Crochat 1 semaine avant).

Lausanne, le 21 mars 2016
Gabrielle Henry

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 35 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
